Rapport public Parcoursup session 2025

IFPRA - Lycée Charles Tellier - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

IFPRA - Lycée Charles Tellier - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage (38441)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IFPRA - Lycée Charles Tellier - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage (38441)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	54	13

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Bulletins scolaires des classes de 1ère et de terminale, le relevé des notes du bac s'il s'agit d'une réorientation.	Important
	Résultats dans les matières scientifiques (mathématiques et sciences physiques)	Bulletins scolaires des classes de 1ère et de terminale, le relevé des notes du bac s'il s'agit d'une réorientation.	Très important
	Progression des moyennes	Bulletins scolaires des classes de 1ère et de terminale, le relevé des notes du bac s'il s'agit d'une réorientation.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Attitude face au travail	implication, autonomie	Complémentaire
Savoir-être	Assiduité et ponctualité : nombre de retards et absences non justifiés.	Bulletins de 1ère et Terminale	Très important
	Niveau d'implication de l'élève dans la construction de son parcours de formation.	Visite du lycée, et/ou participation aux JPO du lycée, démarches vis-à-vis des entreprises du bassin d'emploi de Flers, Condé, Vire...	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Degré de motivation de l'élève perçu à travers l'exposition de ses atouts pour réussir, en quoi le choix de formation est cohérent avec ses envies professionnelles.	CV, lettre de motivation puis entretien.	Essentiel
Engagements, activités et centres d’intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	L’investissement d’un élève en tant qu’éco-délégué sera apprécié dans nos formations en lien avec le développement durable	L'engagement lycéen.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Si la formation initiale est très éloignée du champ professionnel et qu'il n'y a aucune expérience professionnelle dans le domaine (stages, jobs d'été...), la candidature ne sera pas classée.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les voeux sont examinés par une commission composée des enseignants de STI et du DDFPT.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Une prise de contact avec l'établissement est vivement recommandée ainsi que la recherche d'entreprise pour le contrat d'apprentissage.

Signature :
Vincent TROCHERIE,
Chef d'établissement de l'établissement IFPRA - Lycée Charles Tellier